



Informations générales

Après un été olympique et festif, l'heure de la rentrée a sonné et nous sommes heureux de vous retrouver à travers ce flash-infos. Dans ce numéro, vous retrouverez les informations pour les mois à venir, balayant nos domaines d'activité que sont le sport, la culture et l'entraide, avec quelques évolutions notoires.
Bonne lecture.

Entraide

- **Unités d'accueil – séjours gratuits du printemps 2025**

L'arrivée d'OLGUA, (outil de gestion des adhésions mais aussi des séjours en unité d'accueil), a permis à bon nombre d'adhérents de bénéficier d'un logement à tarif préférentiel, voire même gratuit pour certains d'entre eux, gratuité qui repose sur plusieurs critères et conditions qui vous sont rappelés dans cet [article](#) en vue notamment des séjours de printemps 2025.

Autre information s'agissant de la nouvelle unité d'accueil de Noirmoutier pour laquelle une équipe de bénévoles se constitue actuellement dans le cadre des travaux d'aménagement qui seront assurés d'ici cette fin d'année 2024 ; l'ouverture de ce logement à la location des adhérents devrait pouvoir se réaliser durant le premier semestre 2025.

- **Distributeurs de boissons chaudes**

Au cours de l'été, il y a eu de fréquents dysfonctionnements des distributeurs de boissons chaudes. L'ASCE, après analyse, a identifié plusieurs raisons à ces événements :

1 - Les conditions climatiques humides et chaudes ont rendu difficile la conservation des produits dans les distributeurs.
2 - Depuis la modification de l'organisation du travail dans le bâtiment (télétravail) et du départ de certains services, la consommation a notablement diminué, ce qui n'est pas favorable au bon fonctionnement des appareils.

Par ailleurs, la gestion de ces appareils demande une attention et un investissement apportés par des bénévoles de l'ASCE sans lesquels ce service ne serait pas proposé. À cette occasion, nous rappelons que toute proposition d'aide de la part de consommateurs motivés est toujours bienvenue.

L'ensemble de ces éléments a conduit le comité directeur à prendre la décision de réduire le service proposé à un seul distributeur. Ainsi il est prévu que le distributeur situé actuellement dans l'espace détente du sous-sol soit maintenu en fonction et que le distributeur du rez-de-chaussée (proche de l'accueil) soit mis hors service.

- **Achats groupés**

- **Parfum et Café-thé**

Pour rappel, la date limite des commandes est fixée au : 21 novembre 2024

[Pour en savoir plus](#)

- **Rappel des subventions possibles attribuées pour :**

- [les enfants](#) (5 à 18 ans) attribuées pour un abonnement annuel à un club sportif ou à une activité culturelle.
- [la culture et les loisirs](#)
- [le cinéma](#)
- [le sport](#)

L'instruction des demandes puis le versement des subventions seront assurés en fin d'année.

Sport

- **Randonnées pédestres**

Suite à la randonnée qui s'est déroulée ce samedi 5 octobre à Mortagne-sur-Sèvre, nous vous informons que les prochaines escapades se dérouleront les 16 novembre et 7 décembre. Une communication sera assurée en temps voulu auprès des habitués (information à suivre également sur le [site internet](#)). Pour les randonnées de 2025, nous faisons appel à tout volontaire pour les organiser (recherche du lieu puis reconnaissance des circuits y compris l'intendance du goûter notamment).

- **Challenge de marche proposée par la FNASCE**

La FNASCE vous propose de participer au dernier challenge de marche de l'année 2024, l'occasion de joindre l'utile à l'agréable en associant cette épreuve sportive à la lutte contre les cancers féminins et masculins. Un défi nommé, le "Rosember...". [Pour en savoir plus \(et même s'inscrire\)](#)



- **Yoga**

La saison 2024-2025 a débuté et il reste des places pour les séances (1 place pour le mardi et 2 places pour le jeudi).

[Tout ce qu'il faut savoir](#) sur cette activité et accéder au formulaire d'inscription

- **Golf**

La saison se poursuit autour d'une équipe toujours fidèle, que ce soit lors des entraînements qu'à l'occasion des différents challenges qui se sont déroulés ces derniers mois à Pornic, Rennes, Plouërmel, Ploemeur ou bien encore à l'Aiguillon-sur-Vie.

Culture

- **Billetterie nationale de la FNASCE**

Comme annoncé dans nos derniers bulletins d'information, une billetterie nationale a récemment vu le jour. Elle vise à proposer des billets à prix compétitifs à l'ensemble de ses adhérents, notamment ceux issus d'ASCE dépourvues de permanence. Elle propose par exemple des tickets pour le cinéma et pour les parcs d'attraction, et bien d'autres loisirs et avantages encore (vacances et cartes cadeau), accessibles à tout moment et quelque soit le lieu au niveau national. Les billets achetés sont électroniques et donc dématérialisés (e-billets) et se composent de QR Code à scanner au point d'accès de l'évènement ou de l'activité.

À ce jour, ce service n'est possible que par l'intermédiaire d'un téléphone portable en attendant un accès via votre ordinateur et votre compte OLGUA (à venir dans les prochains mois).

L'application à utiliser se nomme « [Defmarket](#) » téléchargeable sur un « app store » tel que Google Play Store.

[Pour en savoir plus sur l'application et la procédure de connexion](#)

Dans ce contexte et pour des raisons de gestion, l'ASCE 85 a souhaité cesser la vente de certains billets (parcs du Futuroscope et du zoo de Beauval), épuisant ainsi progressivement ses stocks en régie.

Pour d'autres catégories de billets plus facilement gérables telles que les cinémas (Concorde et Cinéville) ou encore le parc du Puy du Fou, l'ASCE continuera la vente au niveau de la permanence, mais en nombre plus réduit.

[Pour accéder aux stocks de billets encore disponibles à la permanence](#)

- **Bibliothèque**

Outre les ouvrages déjà à votre disposition, vous pouvez en tant qu'adhérent(e), nous suggérer des noms d'ouvrages que vous souhaiteriez lire. Pour cela, se référer à ce formulaire : [cliquer sur le lien](#)

- **Les « Midis Ludiques »**

Des nouvelles séances ont été programmées à découvrir [ici](#).

- **Sortie du 28 septembre 2024 sur les sites et les chantiers de Saint-Nazaire**

Cette sortie à Saint-Nazaire s'est déroulée sous une météo clémente durant laquelle une cinquantaine de personnes a pu en profiter. [Rétrospective en photos de cette journée](#)

- **Voyage**

La Commission culture mène actuellement une réflexion sur la prochaine destination.

Nous y reviendrons dans la prochaine Gazette

Autres informations

- **Lou Yayu, partenaire de la FNASCE**

Dans le cadre du partenariat avec la FNASCE, LOU VAYU, jeune entreprise spécialisée dans la vente de graines potagères, aromatiques et florales, offre à l'ensemble des adhérents :

- une remise de 10 % sur l'ensemble de la boutique en ligne [louvayu.fr](#)
- la livraison offerte (groupée) au bureau de l'ASCE de l'adhérent le 18 décembre (pour toute commande passée avant le 13 décembre)

Cette offre comprend des coffrets de graines sur des thématiques spécifiques (potager en pots, herbes aromatiques, plantes mellifères, potager provençal...) ou à personnaliser selon les envies ! Mais également plus d'une soixantaine de variétés en sachets à l'unité, vendus avec la fiche-conseil dédiée.

Toutes les graines de Lou Yayu, en coffret ou sachet individuel, sont certifiées **bio et reproductibles**.

Un seul code promo à transmettre à vos adhérents : **NOELASCE**

Ce code applique automatiquement la remise de 10 % et la livraison offerte, en vous précisant la date et le lieu de livraison.

[Pour en savoir plus sur ce partenariat](#)

À noter que la FNASCE possède d'autres partenaires pouvant vous faire bénéficier de tarifs préférentiels [à découvrir ici](#)

- **Formulaire d'assurance pour les déplacements dans le cadre de manifestation/activité**

Nous vous rappelons que tout déplacement effectué dans le cadre d'une manifestation ou activité, qu'elle soit sportive, culturelle, d'entraide ou de bénévolat et inhérent à l'ASCE, URASCE ou FNASCE, est couvert par la GMF, assureur national des ASCE. Ainsi, pour bénéficier d'une couverture complémentaire de la GMF, il est recommandé, par anticipation à cette manifestation, de remplir le formulaire (contrat auto-mission) puis de le transmettre à son ASCE. Ce contrat assure uniquement le déplacement (pas l'activité en elle-même). [Pour en savoir plus](#).

- **Pour les adhérents dépourvus d'internet**

Il est possible d'appeler la permanence le mardi au numéro qui s'affiche dans le logo ci-dessous, afin de pouvoir recueillir des informations plus complètes sur les différentes activités proposées.

- **Fermeture de la permanence de l'ASCE 85 : du 4 au 8 novembre.**

À bientôt, amicalement

